

EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL		Session : 2012
SPÉCIALITÉ : COMPTABILITÉ		Code : 1206-COM 22
Épreuve à caractère professionnel	Durée : 3 heures	Coefficient : 5
Sous - épreuve E2B : Activités professionnelles de synthèse		Unité : 22

Ce sujet comporte **23 pages** numérotées de **1 à 23**.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

- SUJET -

DOCUMENTS ET MATÉRIELS AUTORISÉS

La liste des comptes du Plan Comptable Général à l'exclusion de toute autre information sous forme de tableaux, schémas ou commentaires.

La calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999-BOEN n° 42).

Les échanges ou prêts de documents ou de matériels sont interdits pendant l'épreuve.

LE SUJET COMPREND SIX DOSSIERS INDÉPENDANTS

THÈMES	Pages	Annexes		Annexes à rendre avec la copie		BARÈME
		Codes	Pages	Codes	Pages	
Présentation de l'entreprise Documentation fiscale, comptable et sociale Organisation comptable	2 3 4					
DOSSIER A Comptabilisation d'opérations courantes • Documents à enregistrer	5	A1 à A6	8 à 10	R1	18	25
DOSSIER B Traitement des salaires • Calcul d'un élément d'un bulletin • Calcul de l'augmentation de salaire	5	B1	11	R2 et R3	19	10
DOSSIER C Travaux d'inventaire • Tableaux d'amortissement • Régularisation d'un emprunt • Régularisation de charges et produits • Comptabilisation des opérations	6	C1 à C4	12 et 13	R4 à R8	20 et 21	21
DOSSIER D Analyse du bilan fonctionnel • Calcul du FRNG, du BFR et de la TN • Analyse de l'équilibre financier	7	D1	14	R9 et R10	22	9
DOSSIER E Analyse d'une feuille de calcul	7	E1	14	R11	22	10
DOSSIER F Suivi des pré-contrôles techniques • Rédaction d'une lettre-type • Mise à jour d'un planigramme	7	F1 à F5	15 à 17	R12	23	25
TOTAL						100

AVERTISSEMENT

Les documents à compléter et à rendre ne sont fournis qu'en un seul exemplaire. Aucun exemplaire supplémentaire ne sera remis au candidat pendant le déroulement de l'épreuve.

Si le texte du sujet, des questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement sur votre copie.

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Créé depuis le 2 janvier 1998, le garage Sylvain CHERBONNEL appartient à un réseau d'agent RENAULT. Il dépend donc d'un concessionnaire pour l'achat des pièces détachées et des véhicules neufs.

Son activité est l'entretien et la réparation mécanique, carrosserie des véhicules automobiles légers. La vente de véhicules neufs (VN) et de véhicules d'occasion (VO) représente environ 28 % de son chiffre d'affaires. Un service dépannage 24 h/24 et 7 j/7 est assuré par deux mécaniciens.

Ses clients sont des particuliers implantés sur un secteur géographique de 15 km autour de MONTMARTIN/MER. Il a également des clients dans d'autres pays européens (Allemagne, Angleterre, Pologne...).

FICHE D'IDENTITÉ	
Raison sociale	GARAGE SYLVAIN CHERBONNEL
Gérant	M. Sylvain CHERBONNEL
Statut juridique	SARL au Capital de 8 000 €
Adresse du siège social	21 rue du Clos 50590 MONTMARTIN SUR MER
Téléphone	+33 (0)2 33 45 06 31
Télécopie	+33 (0)2 33 45 82 16
Site Internet	www.garage-sylvaincherbonnel-montmartin-sur-mer.renault.fr/
Courriel	sylvain.cherbonnel.montmartin@reseau.renault.fr
RCS	B 438 547 614
SIRET	438 547 614 00026
APE	4520A
N° TVA Intracommunautaire	FR 38 438 547 614
Effectif	8 salariés
Régime d'imposition	TVA acquittée d'après les débits
Régime fiscal	Réel normal
Exercice comptable	Année civile

Acquisition intracommunautaire

Les acquisitions intracommunautaires en France de biens en provenance d'un autre État membre sont, en principe, soumises à la TVA française.

Principe : L'entreprise doit enregistrer deux TVA distinctes de même montant ; une TVA à payer et une TVA à récupérer.[...].

Source : Extrait de l'article 2474 du Mémento Comptable Francis Lefebvre

Déplacements, missions et réceptions

Le PCG comporte les subdivisions recommandées suivantes :

[...] III Compte 62566 «Missions» : frais de mission du personnel, c'est-à-dire l'ensemble des frais supportés lors des missions : frais de transport, nourriture, logement [...].

Fiscalement (CGI II A, art. 236), la TVA grevant les dépenses :

de restaurant, réception et spectacles engagées par une entreprise dans l'intérêt de l'activité est en principe déductible quels que soient les bénéficiaires (tiers, dirigeants, ou salariés).[...].

Source : Extrait de l'article 851 du Mémento Comptable Francis Lefebvre

Carburants

Produits exclus partiellement du droit à déduction : n'ouvrent droit à déduction qu'à hauteur de 80% du montant de la taxe les ayant grevés [...] les gazoles [...] utilisés comme carburants pour les véhicules et engins exclus du droit à déduction [...].

Nota : la déduction est totale lorsque ces produits sont utilisés comme carburants pour des véhicules ou engins non exclus du droit à déduction.

Source : Extrait de l'article 61405 du Mémento Fiscal Francis Lefebvre

Majorations pour heures supplémentaires

Les heures supplémentaires accomplies au-delà de la durée légale hebdomadaire ou de la durée considérée comme équivalente donnent lieu à une majoration de salaire :

- de 25 % pour chacune des 8 premières heures (de la 36^e à la 43^e incluse) ;
- de 50 % à partir de la 44^e heure.

Source : Extrait de l'article 41105 du Mémento Social Francis Lefebvre

Déductibilité de la CSG-CRDS

Au regard de l'impôt sur le revenu, la CSG sur les revenus d'activité est déductible, à hauteur de 5,1%. [...]. Il reste donc toujours une fraction non déductible de 2,4%. Le taux de la CRDS est égal à 0,5%. Cette contribution n'est pas déductible au titre de l'impôt sur le revenu.

Précisions : Sont totalement déductibles du revenu imposable, la CSG et la CRDS afférentes à la rémunération des heures supplémentaires [...].

Source : Extrait de l'article 21380 du Mémento Social Francis Lefebvre

Heures supplémentaires

Les rémunérations versées à raison des heures supplémentaires et complémentaires bénéficient d'une exonération d'impôt sur le revenu. [...].

Source : Extrait de l'article 21540 du Mémento Fiscal Francis Lefebvre

Extrait de la convention collective de la Fédération Nationale de l'Automobile Décembre 2011

Minima Garantis (MG) pour 151,67 heures par mois (après revalorisation au 1^{er} janvier 2012) pour les ouvriers et employés

Échelons	1	2	3	4	5	6	7	8
Minima Garantis 35 H en euros	1370	1385	1401	1421	1447	1478	1509	1568

ORGANISATION COMPTABLE

L'année comptable compte 360 jours, soit 30 jours par mois.

L'entreprise utilise les journaux suivants :

ACHATS (AC) CAISSE (CA) VENTES (VT) OPÉRATIONS DIVERSES (OD) BANQUE (BQ).

Les comptes de tiers sont composés de la racine du compte (401, 404 ou 411) suivie de 1 pour la France, 2 pour l'UE, 3 pour le reste du monde (hors UE) ainsi que :

- pour les fournisseurs des 3 premières lettres du nom principal,
- pour les clients du n° de compte client figurant sur les factures de vente.

Le type d'amortissement pratiqué est habituellement linéaire quel que soit le bien amortissable.

EXTRAIT DU PLAN DES COMPTES DE L'ENTREPRISE

N° de compte	Intitulé du compte	N° de compte	Intitulé du compte
1010000	Capital	6077000	Achats de VO avec TVA en France
1641000	Emprunt	6078000	Achats de VO sans TVA en France
1688000	Intérêts courus non échus	6156000	Maintenance
2154000	Matériel industriel	6160000	Primes d'assurance
2182000	Matériel de transport	6231000	Annonces et insertions
2815400	Amortissement du matériel industriel	6232000	Parrainage
2818200	Amortissement du matériel de transport	6234000	Cadeaux à la clientèle
4010000	Fournisseurs	6241000	Transports sur achats
4081000	Fournisseurs – Factures non parvenues	6242000	Transports sur ventes
4110000	Clients	6251000	Voyages et déplacements
4181000	Clients - Factures à établir	6255000	Frais de déménagement
4452000	TVA due intracommunautaire	6256600	Missions
4455100	TVA à décaisser	6261000	Frais postaux
4456200	TVA déductible sur immobilisations	6611000	Charges d'intérêts d'emprunts
4456610	TVA sur ABS 5,5 %	6650000	Escomptes accordés
4456611	TVA sur ABS 19,60 % France	6750000	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés
4456612	TVA sur ABS 19,60 % UE	6811000	Dotations aux amortissements
4457111	TVA collectée 19,60 % France	7060000	Main d'œuvre atelier
4457112	TVA collectée 19,60 % UE	7071000	Ventes de pièces détachées
4458600	TVA sur factures non parvenues	7072000	Ventes de pneus
4458700	TVA sur factures à établir	7073000	Ventes d'huiles
4860000	Charges constatées d'avance	7074000	Ventes de produits de peintures
4870000	Produits constatés d'avance	7075000	Ventes de combustibles
5121000	Crédit Agricole	7076000	Ventes de gaz
6063000	Fournitures de petit équipement	7077000	Ventes de VO avec TVA en France
6064000	Fournitures de bureau	7078000	Ventes de VO sans TVA en France
6068000	Carburants pour les véhicules du garage	7078100	Ventes de VO Union Européenne
6071000	Achats de pièces détachées	7079000	Ventes de pièces d'occasion
6072000	Achats de pneus	7082000	Commissions sur ventes de VN
6073000	Achats d'huile	7085000	Ports facturés
6074000	Achats de peintures	7097000	Rabais, remises et ristournes accordés
6075000	Achats de combustibles	7650000	Escomptes obtenus
6076000	Achats de gaz	7750000	Produits des cessions d'éléments d'actif

Dans le cadre de votre baccalauréat professionnel comptabilité, vous effectuez une période de formation professionnelle au garage Sylvain CHERBONNEL.

Au cours de la troisième semaine de janvier 2012, vous assistez principalement Madame LEROUX, secrétaire comptable, qui vous confie différents dossiers à traiter.

DOSSIER A : COMPTABILISATION D'OPÉRATIONS COURANTES

Madame LEROUX vous remet les derniers documents comptables reçus ou émis par l'entreprise qui n'ont pas été comptabilisés en décembre (*Annexes A1 à A6*).

Travail à faire :

Enregistrer ces documents, à leur date de création, sur le bordereau de saisie (*ANNEXE R1 à rendre avec la copie*).

DOSSIER B : TRAITEMENT DES SALAIRES

Monsieur Rolland MARTIN, tôlier peintre, a besoin d'explications pour comprendre le calcul du net imposable sur son bulletin de salaire (*Annexe B1*). Pour répondre à sa demande, vous consultez la documentation fiscale, comptable et sociale.

Travail à faire :

Renseigner Monsieur MARTIN en lui précisant les modalités de calcul du net imposable de sa feuille de paye (*ANNEXE R2 à rendre avec la copie*).

De plus, cet ouvrier voudrait connaître le montant de l'augmentation de son salaire au 01/01/2012 compte tenu de la nouvelle grille conventionnelle extraite de la convention collective de la Fédération Nationale de l'Automobile Décembre 2011 (page 3).

Nous considérerons que Monsieur MARTIN effectuera le même nombre d'heures supplémentaires.

Travail à faire :

Calculer le montant de l'augmentation du salaire brut de cet ouvrier au 01/01/2012 (*ANNEXE R3 à rendre avec la copie*).

DOSSIER C : TRAVAUX D'INVENTAIRE

Vous participez aux travaux de fin d'exercice au 31 décembre 2011. Madame LEROUX vous remet les dossiers suivants :

I - Dossier Immobilisations

À la suite d'un sinistre, l'entreprise a dû changer sa station de lavage, la précédente étant devenue inutilisable. Elle a donc été mise au rebut le 3 septembre 2011. Vous disposez du plan d'amortissement de l'ancienne station de lavage OKI (***ANNEXE R4 à rendre avec la copie***), ainsi que de la facture de la nouvelle station (***Annexe C1***) qui a été mise en service le 18 septembre 2011. Elle est amortissable en linéaire sur 10 ans.

Travail à faire :

- 1. Compléter le plan d'amortissement linéaire de l'ancienne station de lavage OKI (***ANNEXE R4 à rendre avec la copie***).**
- 2. Calculer la 1^{ère} annuité d'amortissement de la nouvelle station de lavage (***ANNEXE R5 à rendre avec la copie***).**
- 3. Comptabiliser les dotations relatives aux 2 stations de lavage ainsi que la sortie d'actif de l'ancienne station de lavage OKI (***ANNEXE R6 à rendre avec la copie***).**

II - Dossier emprunt

Vous disposez d'un extrait de l'échéancier du remboursement de l'emprunt du véhicule utilitaire Camion de dépannage (***Annexe C2***). La prochaine annuité sera prélevée le 20/01/2012.

Travail à faire :

- 1. Calculer les intérêts courus non échus sur l'échéance de janvier 2012 (***ANNEXE R7 à rendre avec la copie***).**
- 2. Enregistrer l'écriture de régularisation (***ANNEXE R8 à rendre avec la copie***).**

III - Dossier régularisation de charges et produits

Vous disposez de la quittance de CFDP (***Annexe C3***). Cette assurance arrive à échéance le 17/06/2012.

La réparation du véhicule de monsieur Gilbert JEAN a été effectuée le 31/12/2011 mais la facture n'a pas encore été établie. L'ordre de réparation vous a été remis (***Annexe C4***).

Travail à faire :

- 1. Calculer la régularisation de la prime d'assurance (***ANNEXE R7 à rendre avec la copie***).**
- 2. Enregistrer les écritures de régularisation nécessaires (***ANNEXE R8 à rendre avec la copie***).**

DOSSIER D : ANALYSE DU BILAN FONCTIONNEL

Madame LEROUX a établi le bilan fonctionnel condensé 2011 (*Annexe D1*). Elle vous demande de terminer l'analyse fonctionnelle afin de répondre aux interrogations de M. CHERBONNEL sur la situation financière de son entreprise.

Travail à faire :

1. Calculer le fonds de roulement net global (FRNG), le besoin en fonds de roulement (BFR) ainsi que la trésorerie nette (TN) pour l'année 2011 (ANNEXE R9 à rendre avec la copie).

2. Rédiger, à l'attention de M. CHERBONNEL, une analyse de l'équilibre financier de son entreprise (ANNEXE R10 à rendre avec la copie).

DOSSIER E : ANALYSE D'UNE FEUILLE DE CALCUL

Au 1^{er} janvier 2012, les prix de certaines marques de pneus ont augmenté. Mme LEROUX aimerait utiliser le tableau automatisé élaboré par le service « Magasin » du concessionnaire (*Annexe E1*) afin d'automatiser les tarifs clients. Elle vous demande d'analyser ce fichier.

Travail à faire :

Répondre aux différentes questions de Mme LEROUX (ANNEXE R11 à rendre avec la copie).

DOSSIER F : SUIVI DES PRÉ-CONTRÔLES TECHNIQUES

Régulièrement, le garage envoie à ses clients (dont le véhicule doit passer la visite de contrôle technique obligatoire), un courrier publicitaire leur proposant un pré-contrôle gratuit.

Au cours de ce contrôle, de nombreux points de sécurité du véhicule sont vérifiés afin qu'il puisse circuler en toute légalité.

Le **16 janvier 2012**, Mme LEROUX vous demande de rédiger une lettre-type pour inciter les clients à confier leur véhicule au garage pour ce pré-contrôle.

Elle vous remet les documents utiles à la réalisation de ce courrier :

- le dépliant publicitaire de pré-contrôle gratuit (*Annexe F1*),
- la requête « CLIENTS CONTRÔLE TECHNIQUE février/mars 2012 » pour les clients dont le contrôle doit être effectué en février ou mars 2012 (*Annexe F2*),
- un mémo à votre attention (*Annexe F3*).

Travail à faire :

Rédiger et présenter sur votre copie, la lettre-type qui sera remise à M. CHERBONNEL pour signature.

Les clients intéressés par ce pré-contrôle technique nous ont contactés pour préciser leurs disponibilités (*Annexe F4*).

Le **20 janvier 2012**, vous êtes chargé(e) de planifier les rendez-vous. Pour effectuer cette tâche, vous disposez des contraintes et consignes de l'atelier (*Annexe F5*) et du PLANIGRAMME ATELIER Semaine 4 du 23 au 28 janvier 2012, partiellement complété en fonction des rendez-vous déjà fixés (*ANNEXE R12 à rendre avec la copie*).

Travail à faire :

Mettre à jour le PLANIGRAMME ATELIER (ANNEXE R12 à rendre avec la copie).

SCAUTORoute de Saint-Lô
50201 COUTANCES CEDEX**Concessionnaire**S.A.S au Capital de 3 000 000 € - RCS Coutances 338 839 202 - N° SIRET 338 839 202 00029
RIB : C.A 12206 04900 86054880001 87 - Code APE 4511Z -
N° TVA : FR 07 338 839 202

Bon de Livraison	N° de Facture	Date de Facture
Pièces	255510	11/12/2011

SARL GARAGE CHERBONNEL SYLVAIN
21 RUE DU CLOS
50590 MONTMARTIN/MER

Référence	Désignation	Quantité	PU Net	Montant HT
	Pièces détachées			
8200768927	Filtre à huile	5	6,39	31,95
7711221957	Saturne V 6 TR P240	100	0,40	40,00
4003000026R	Roue 6 1/2XJ 15 Pouces	2	42,09	84,18
8200633634	Autoradio	1	222,19	222,19
7711238227	Chaîne roue	1	70,02	70,02
	Pneus			
86710393987	Pneus Impulsion 175/65 R14 82T	2	34,84	69,68

TOTAL HT	518,02
TOTAL TVA à 19,6 %	101,53
NET À PAYER	619,55 €

Dans le cadre de notre démarche développement durable, nous éditons nos factures en noir et blanc

SARL GARAGE SYLVAIN CHERBONNELMÉCANIQUE - TÔLERIE
PEINTURE - TRAVAUX SUR MARBRE
VENTE VN-VO21 RUE DU CLOS
50590 MONTMARTIN SUR MERTéléphone : 02 33 45 06 31 Télécopie : 02 33 45 82 16
RCS : COUTANCES
SIRET: 43854761400026 - APE : 4520A
TVA : FR38438547614 - Capital : 8 000,00 €

FACTURE N° 18639 du 20/12/2011

N° de Compte client : MAT015

Monsieur MATYACZEK TOMASH
21 Wspolna
DAMASLAWEK – POLOGNE

Marque	Type du véhicule	Immatriculation	N° Série	Date de livraison	Km
FORD	MONDÉO	2740 WX 50	WF05XXGBB56T86649	20/12/2011	122 015

VÉHICULE D'OCCASION SANS TVA - VENTE DANS L'ÉTAT

FORD MONDÉO 2L 115 S MISE EN CIRCULATION 29/03/2007 DIESEL - 07 CV

TOTAL HT	5 700,00
TOTAL TVA	0,00
NET À PAYER	5 700,00 €



l'espace carburant

LCN/JOSSEAUME
87 AV. DE LA RÉPUBLIQUE 50200 COUTANCES
Tél : 02. 33. 45. 12. 85

SA au capital de 1 600 000 euros
RCS Caen B 603 820 622 FR 70 603 820 622

SARL CHERBONNEL GARAGE
21 RUE DU CLOS
50590 MONTMARTIN S/MER

Gazole pris pour la dépanneuse

Date	Heure	Quantité	Prix du litre	Montant
05/12/2011	17: 53	111,01	1,30	144,31
13/12/2011	12: 19	79,26	1,33	105,41
22/12/2011	16: 21	110,20	1,35	148,77

TVA 19,60 % BASE 398,49 € Montant TVA 78,10 €
Escompte 1,5 % pour paiement au comptant net de taxes

ÉCHÉANCE	DATE FACTURE	N° FACTURE	NET À PAYER
12/01/2012	24/12/2011	33158	476,59 €



Am Schinderwasen 7
D-89 1 34 Blaustein
Deutschland
Tel.: +49(0)7304/9695-0 Fax: +49(0)7304/9695-40
Internet: www.prolux.de-Mail: info@prolux.de

Petits équipements
pour la dépanneuse

Garage S. CHERBONNEL
21 rue du Clos
F-50590 MONTMARTIN SUR MER Frankreich

FACTURE n° 151344
Code: CHERBONNEL

Date: 26/12/2011
N° client : D50268

N° ligne	Quantité	Référence	Libellé	PU	Montant
001	2,00	503155	Sangles d'arrimage, EN 12195-2, Charge maxi 1500 kg	21,90	43,80
002	2,00	500125	Sangles d'arrimage, Version Crochet double,	11,00	22,00
003	2,00	500155	Sangles d'arrimage, Version Crochet fil simple,	21,50	43,00

Total en euros 108,80

La livraison sera effectuée exonérée selon §6a UStG 1993 resp.
Article 22/3 de la 6^{ème} directive européenne.
Votre N° TVA : FR38438547614
Notre N° TVA : DE812568172

Date : 26/12	Objet : Règlement facture de gazole du mois
Ordre : LCN (l'espace carburant)	Montant du chèque : 469,44 €
CHÈQUE N°0003608	

	PREMIERE CLASSE RENNES EST – Cesson Société Invest Hôtels Angers Montpellier Villeneuve Rennes
	ZA DES PEUPLIERS 35510 Cesson-Sévigné
	TEL 0 892 707 221 / FAX +33 2 99 83 71 11 EMAIL rennes.cesson@premiereclasse.fr
	Entreprise Indépendante - SNC capital:15 000,00 EUR RCS PARIS 383 703 055
	TVA Intra communautaire : FR89383703055

REÇU PAIEMENT	
Chambre 22	Date 28-12-11
Garage SYLVAIN GARAGE CHERBONNEL	
N° Rés. 189195642	
Arrivée 27.12.2011	N° Reçu 41067
Départ 28.12.2011	
Nb de nuits 1	
27-12-11 CB manuelle -P	108,00 €
Dont TVA à 5.5 % : 5.63 €	

Frais de déplacement d'un ouvrier à l'occasion d'une formation.

BULLETIN DE PAYE

EMPLOYEUR
GARAGE SYLVAIN CHERBONNEL
 21 rue du Clos
 50590 MONTMARTIN/MER
 Siret : 43854761400026
 NAF : 4520A

Période du : 01/12/2011 au 31/12/2011

Date de la paye : 31/12/2011

SALARIÉ
 Emploi : Tôlier Peintre
 N° SS : 1 73 12 50 502 033 07
 Échelon : 6

Monsieur MARTIN Rolland

38 rue des Lilas

50590 MONTMARTIN/MER

URSSAF : Saint-Lô 500 25526225111

Convention collective : Commerce et Réparation automobile

Désignation	Nombre ou Base	Part salariale			Part patronale	
		Taux Sal.	Gains	Ret. Sal.	Taux Pat.	Ret. Pat.
Salaire de base	151,67	9,620	1 459,07			
Heures supplémentaires à 25 % exo	17,33	12,024	208,38			
Prime de Noël			400,00			
Salaire brut			2 067,44			
URSSAF Maladie	2 067,44	0,75		15,51	12,80	264,63
URSSAF Vieillesse sur Brut	2 067,44	0,10		2,07	1,60	33,08
URSSAF Vieillesse TA	2 067,44	6,65		137,48	8,30	171,60
URSSAF Allocations familiales	2 067,44				5,40	111,64
URSSAF Accident de travail	2 067,44				2,20	45,48
URSSAF FNAL TA	2 067,44				0,10	2,07
URSSAF CSG CRDS non déductible hors HS	1 827,94	2,90		53,01		
URSSAF CSG déductible hors HS	1 827,94	5,10		93,22		
URSSAF CSG CRDS déductible sur HS	202,13	8,00		16,17		
Réduction Loi Fillon	150,92				-100,00	-150,92
Déduction cotisations salariales sur HS	208,38	-21,50		-44,80		
Déduction forfaitaire patronale sur HS	17,33				-150,00	-25,99
Pôle Emploi Chômage	2 067,44	2,40		49,62	4,00	82,70
Pôle Emploi AGS	2 067,44				0,40	8,27
ARCCO Retraite non cadre T1	2 067,44	3,00		62,02	4,50	93,03
ARCCO AGFF non cadre T1	2 067,44	0,80		16,54	1,20	24,81
Prévoyance	2 067,44	0,41		8,44	1,23	25,47
IPSA Indemnité de fin de carrière	2 885,00				1,25	36,06
IPSA CESA	2 067,44				0,08	1,65
IRSACM APASCA	2 885,00				0,08	2,31
Mensualisation	2 067,44				1,00	20,67
Contribution nationale de solidarité	2 067,38				0,30	6,20
Cotisations salariales				409,28		
Cotisations patronales						466,20
Net imposable			1 502,79			
Net à payer			1 658,16			

Pour faire valoir vos droits, conservez ce bulletin sans limitation de durée

**MATÉRIELS DE NETTOYAGE**

B.P. 420 – 95, rue de la Gâtine 79303

COURLAY Cedex (France)

Tél. 05 49 72 30 00 – Fax 05 49 72 32 22

Email : cialooki-clean.com – Site : http://www.oki-clean.com

SARL au capital de 100 000 €- APE 516J – SIRET 350227500 00013

FACTURE 47547**DATE 10/09/2011****Adresse de livraison**GARAGE CHERBONNEL
21 rue du Clos
50590 MONTMARTIN SUR MER**Adresse de facturation**GARAGE CHERBONNEL
21 rue du Clos
50590 MONTMARTIN SUR MER

N° TVA : FR46350227500

V/Réf : du 10/09/2011

N/Réf : 40377 506031 15

N/Réf. Bancaires : BNP BRESSUIRE –
30004 00930 00020048290 52

Code	Désignation	Qté	Prix brut	Remise	Prix net HT	Montant HT	C T
DIVARM	Suite au sinistre PISTE COUVERTE STRUCTURE SILVER + UNE PISTE DÉCOUVERTE UNE ARMOIRE RÉNOVÉE Frais d'installation	1,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00	3
							800,00
Mise en service le 18/09/2011							
			Bases	Taux TVA	Montant TVA	TTC	
0,00 EUR 41 620,80 EUR	Acompte perçu Au 15/09/2011 par chèque			0 5,5 % 19,6 %			
			34 800,00		6 820,80	41 620,80	
			34 800,00		6 820,80	41 620,80 €	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT

Date d'échéance	Montant total d'échéance (euros)	Échéance		Capital restant dû
		Capital	Intérêts	
20/11/2011	462,11	437,28	24,83	6 743,40
20/12/2011	462,11	438,79	23,32	6 304,61
20/01/2012	462,11	440,31	21,80	5 864,30
20/02/2012	462,11	441,83	20,28	5 422,47
20/03/2012	462,11	443,36	18,75	4 979,11

Cfdp*Haute proximité***JURIDIQUE**

VOTRE ASSUREUR :

CABINET COULOMBIER

46 avenue de la Division Leclerc

BP 103

50200 COUTANCES CEDEX

N° ORIAS :

Réf : 68COU01 / 2010060004

SARL GARAGE CHERBONNEL

Monsieur Sylvain Cherbonnel

21 rue du CLOS

50590 MONTMARTIN SUR MER

COMPTABILISÉE
le 05/06/2011**QUITTANCE du 01/06/2011**

Cher client, chère cliente,

Nous vous prions de trouver ci-dessous votre quittance protection juridique :

N° Police	Libellé	Échéance	Période	Prime nette	Taxe	Prime totale
68COU01	PJ – Défense auto – Flotte	Juin 2011	Du : 18/06/2011 Au : 17/06/2012	363,81	32,74	396,55 EUR

Nous restons à votre disposition et vous remercions de votre confiance.

Nous vous prions d'agréer, cher client, chère cliente, l'expression de nos sentiments dévoués.

Votre assureur

Annexe C4

Ordre de réparation							
Date : 31/12/2011		Client : M. JEAN Gilbert					
Kms	Modèle	Immatriculation	N° de série			1 ^{ère} MEC	
6043	PICASSO	AF 475 ST	VF7CH9HXC98251493			23/01/2008	
		Référence	Temps/ quantité	Prix unitaire	% R	Prix net HT	Montant HT
Révision Entretien PICASSO							
Filtre à huile		L343	1	13,23	10	11,91	11,91
Lave glace hiver		7711238971	1	2,59	10	2,59	2,59
Liquide de refroidissement Type D		7711170547G	0,300	Pièces détachées		2,25	0,68
Liquide de frein DOT 5		7711171927G	0,200			7,45	1,49
Filtre à air		A1090	1	Huile 41,31 €		14,62	14,62
Filtre à GO		FCS710	1			56,59	10
Filtre à habitacle		AH166	1	Main d'œuvre Atelier		12,74	12,74
Huile évolution SCR 5W40		ELFEVOLUTION	4,500			9,18	41,31
Révision ENTRETIEN		RÉVISION	1	34,90	10	31,41	31,41
Remplacer FILTRE À GASOIL		GASOIL	0,600			1,41	18,85
Remplacer FILTRE À AIR		AIR	0,400			1,41	12,56
Remplacer FILTRE À HABITACLE		HABITACLE	0,200			1,41	6,28
			Code taxe	Taux TVA	Total HT	Total TVA.	Total TTC
			1	19.6 %	205,37	40,25	245,62 €

BILAN FONCTIONNEL CONDENSÉ 2011

ACTIF		PASSIF	
Emplois stables	279 376	Ressources stables	449 900
Actif circulant d'exploitation	187 988	Dettes d'exploitation	107 372
Trésorerie active	92 603	Trésorerie passive	2 695
TOTAL	559 967	TOTAL	559 967

Annexe E1

TARIF PNEUS Décembre 2011

Fichier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre ? Nyanca PDF Tapez une question

A1 Extrait Tarifs Pneus

Extrait Tarifs Pneus												
Tarif pose				Remises ventes par marque		Taux de marge						
Taille pneu (pouces)	1 pneu	2 pneus	4 pneus	Michelin	25,00%	Michelin	40,00%					
≤ 15" pouces	19,00 €	31,00 €	52,00 €	Pirelli	10,00%	Pirelli	38,00%					
≥ 16" pouces	20,00 €	35,00 €	60,00 €								Taux TVA	19,60%
Dimensions			Prix vente HT	Marge HT par pneu	Prix vente remisé HT	Prix vente TTC	1 pneu pose TTC	2 pneus pose TTC	4 pneus pose TTC			
Largeur	Hauteur	Pouces										
205	65	15	135,10 €	54,04 €	101,33 €	161,58 €	180,58 €	354,16 €	698,32 €			
195	65	15	122,70 €	49,08 €	92,03 €	146,75 €	165,75 €	324,50 €	715,00 €			
205	50	17	285,30 €	114,12 €	213,98 €	341,22 €	361,22 €	717,44 €	1 424,88 €			
225	45	18	281,90 €	112,76 €	211,43 €	337,15 €	357,15 €	709,30 €	1 408,60 €			
245	30	19	495,00 €	198,00 €	371,25 €	592,02 €	612,02 €	1 219,04 €	2 428,08 €			
195	50	15	107,00 €	42,80 €	80,25 €	127,97 €	146,97 €	286,94 €	563,88 €			

Prêt

(recto du dépliant)

LE PRÉ-CONTRÔLE GRATUIT

Nous sommes
prêts à tout
pour vous faire
réussir



le
Contrôle Technique ...

Nous avons tout prévu pour vous simplifier la vie !

Votre Concessionnaire ou Agent RENAULT vous offre un pré contrôle gratuit sur tous les points soumis à réparation au Contrôle Technique Obligatoire. Il s'engage à ce que votre véhicule ait toutes les chances de réussir le Contrôle Technique.

Alors pour réaliser ce contrôle en toute sérénité, sans perte de temps et d'argent, et pour continuer de rouler en toute légalité, confiez-nous votre véhicule.

Votre véhicule est-il concerné par le Contrôle Technique obligatoire ?

Votre véhicule va avoir 4 ans :

il doit passer le Contrôle Technique avant la date anniversaire de sa première immatriculation.

Votre véhicule a plus de 4 ans :

il doit passer le Contrôle Technique tous les 2 ans.

Vous vendez un véhicule qui a plus de 4 ans :

il doit justifier d'un certificat de Contrôle Technique de moins de 6 mois.

(verso du dépliant)

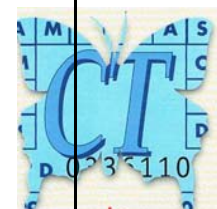
... Et vous
Simplifier
la vie !

- Nous conduisons votre véhicule pour le passage au Contrôle Technique*
- Nous vous proposons un véhicule de remplacement gratuit
- Nous vous remboursons la contre-visite si votre véhicule est refusé au Contrôle Technique*

* Après exécution des éventuels travaux devisés dans nos ateliers.

Confiez nous votre véhicule,
nous nous occupons du reste !

- Vous déposez votre véhicule et nous contrôlons gratuitement les 133 points
- Les réparations effectuées par nos soins sont garanties 1 an, pièces et main d'œuvre, quel que soit l'âge du véhicule



RENAULT

www.renault.fr

- Nous établissons un devis gratuit si l'un ou plusieurs de ces points sont défectueux.
- Vous pouvez bénéficier de la Réserve de Poche DIAC pour financer ces réparations en douceur.

Requête « CLIENTS CONTRÔLE TECHNIQUE février/mars 2012»

Annexe F2

	CIVILITE	NOMCLI	PRENOMCLI	RUE	CP	VILLE	VEHICULE	IMMAT	DATE ECHEANCE
1	Monsieur	SENIOR	Paul	99 Grande rue	50530	SARTILLY	KANGOO	7113 WE 50	01/02/2012
2	Monsieur	MACET	Christophe	32 rue de la mer	50590	MONTMARTIN SUR MER	KANGOO	8519 WK 50	07/02/2012
3	Monsieur	LECLUSE	Philippe	8 La Croix Perier	50210	SAVIGNY	CLIO	AD 425 BT	09/02/2012
4	Madame	DOGUET	Christine	12 rue Octave Morbeu	78955	CARRIERES SOUS POISSY	FIESTA	530 BLP 78	26/02/2012
5	Monsieur	HELAINÉ	Pierre	2 La Vielle Rue	50590	REGNEVILLE SUR MER	BOXER	9209 TY 50	26/02/2012
6	Monsieur	HELAINÉ	Paul	2 La Vielle Rue	50590	REGNEVILLE SUR MER	TRAFFIC	1285 VK 50	27/02/2012
7	Monsieur	CRESSON	Guy	2 Chemin perdu	50590	MONTMARTIN SUR MER	LAGUNA II	AR 128 RC	28/02/2012
8	Monsieur	MARIE	Christian	54 rue du Mont césar	50660	MONTCHATON	205	9814 VP 50	05/03/2012
9	Madame	ADAM	Jocelyne	53 Hameau	50560	GOUVILLE SUR MER	CLIO II	AF 421 ZT	14/03/2012
10	Monsieur	OZOUF	Bernard	5 rue de la Hauteur	50590	REGNEVILLE SUR MER	SAFRANE	9900 TP 50	17/03/2012
11	Monsieur	MAHAUD	Claude	4 Village Picot	50560	HERENQUERVILLE	206	AD 455 ZU	21/03/2012
12	Madame	CHRETIEN	Florence	11 place de la Poste	50590	MONTMARTIN SUR MER	CLIO II	73 WF 50	24/03/2012
13	Madame	RENAUD	Clotilde	11 rue Royale	50660	QUETTREVILLE SUR SIENNE	CLIO	CD 210 RT	24/03/2012
14	Monsieur	XAVIER	René	5 rue de Blainville	50230	AGON COUTAINVILLE	LAGUNA	804 TQ 50	27/03/2012

Annexe F3

Mémo

Sur cette lettre-type, doivent figurer :

- le véhicule, son numéro d'immatriculation et la date d'échéance du contrôle technique,
- une phrase d'accroche,
- les avantages de ce pré-contrôle présentés sous forme d'énumération,
- une phrase incitant le client à nous confier son véhicule,
- notre numéro de téléphone.

Merci

Mme LEROUX

CLIENTS souhaitant un rendez-vous pour un pré-contrôle technique de leur véhicule

- Monsieur SENIOR Paul, le jeudi matin
- Madame DOQUET Christine, en fin de semaine
- Monsieur MAHAUD Claude, le jeudi, de préférence le matin
- Madame RENAUD Clotilde, le lundi ou le mercredi matin
- Monsieur CRESSON Guy, en fin de semaine, de préférence le matin
- Monsieur HELAINE Paul, le lundi seulement

Contraintes et consignes de l'Atelier

Horaires de l'atelier : 8 h 30 – 12 h et 14 h - 17 h 30

- L'apprenti ne fait pas de pré-contrôle.
- Le samedi matin, le garage est ouvert mais l'atelier ne fonctionne pas (aucun pré-contrôle n'est réalisé).
- Le mercredi, le salarié Bernard est en congé.
- Les pré-contrôles ne sont planifiés que le lundi après-midi, le mercredi après-midi et le jeudi toute la journée.
- Bernard et Bruno sont en formation jeudi toute la journée.
- Bruno est en congé lundi 23 janvier pour récupération.
- Chaque jour, un même salarié ne peut assurer qu'une ½ journée de pré-contrôle.

Des exemples de temps de réparations

- Un pré-contrôle : 1 heure
- Une révision : 1 heure 30
- Un remplacement des freins : 2 heures
- Un remplacement d'un joint de culasse : 3 jours
- Un remplacement d'une courroie de distribution : 1 journée

Consignes de présentation

- Respecter la présentation des données existantes (type de réparation en abrégé et nom du client)
- Faire apparaître également les motifs d'absence des salariés

Mois/Année :

Laisser une ligne blanche entre chaque écriture

BORDEREAU DE SAISIE DES ÉCRITURES

Code journal	Jour	N° de compte	Libellé	Débit	Crédit

ANNEXE R2 – À rendre avec la copie

MODALITÉS DE CALCUL DU NET IMPOSABLE

Détail du calcul (à partir du salaire brut)	Montant

ANNEXE R3 – À rendre avec la copie

AUGMENTATION DU MONTANT DU SALAIRE BRUT

(arrondir au centième d'euros le plus proche)

Désignation	Détail des calculs	Montant
Salaire de base janvier 2012	Salaire : Nouveau taux horaire :	
Heures supplémentaires à 25 %	Taux horaire heure sup. : Montant heures supplémentaires :	
Salaire brut janvier 2012		
Montant de l'augmentation du salaire brut au 01/01/2012		

ANNEXE R4 – À rendre avec la copie

**PLAN D'AMORTISSEMENT LINÉAIRE
DE L'ANCIENNE STATION DE LAVAGE OKI**

Immobilisation : station de lavage OKI		Base amortissable : 36 000 €		
Mode d'amortissement : linéaire		Durée d'utilisation : 10 ans		Taux : 10 %
Date d'acquisition : 05/04/2008		Date de mise en service : 10/04/2008		
Exercice	Valeur nette comptable en début d'exercice	Annuité	Cumul des amortissements	Valeur nette comptable en fin d'exercice
2008	36 000,00	2 610,00	2 610,00	33 390,00
2009	33 390,00	3 600,00	6 210,00	29 790,00
2010	29 790,00	3 600,00	9 810,00	26 190,00
2011				

Justification du calcul de la 4^{ème} annuité :

ANNEXE R5 – À rendre avec la copie

**PLAN D'AMORTISSEMENT LINÉAIRE
DE LA NOUVELLE STATION DE LAVAGE OKI**

Immobilisation : nouvelle station de lavage OKI		Base amortissable :		
Mode d'amortissement : linéaire		Durée d'utilisation : 10 ans		Taux :
Date d'acquisition :		Date de mise en service :		
Exercice	Valeur nette comptable en début d'exercice	Annuité	Cumul des amortissements	Valeur nette comptable en fin d'exercice

Justification du calcul de la 1^{ère} annuité :

ANNEXE R6 – À rendre avec la copie

Mois/Année :

Laisser une ligne blanche entre chaque écriture

BORDEREAU DE SAISIE DES ÉCRITURES					
Code journal	Date	N° de compte	Libellé	Débit	Crédit

ANNEXE R7 – À rendre avec la copie

Justification du calcul :
• des intérêts courus non échus :
• de la régularisation de la prime d'assurance :

ANNEXE R8 – À rendre avec la copie

Mois/Année :

Laisser une ligne blanche entre chaque écriture

BORDEREAU DE SAISIE DES ÉCRITURES					
Code journal	Date	N° de compte	Libellé	Débit	Crédit

ANNEXE R9 – À rendre avec la copie

CALCUL DES ÉLÉMENTS DU BILAN FONCTIONNEL

Éléments	Détail des calculs	Montant
Fonds de roulement		
Besoin en fonds de roulement		
Trésorerie nette		

ANNEXE R10 – À rendre avec la copie

ANALYSE DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER :

ANNEXE R11 – À rendre avec la copie

ANALYSE D'UNE FEUILLE DE CALCUL

Quel est le nom du classeur ?

Quel est le nom de la feuille active ?

En janvier 2012, les prix de vente des pneus augmentent. Quelle est la plage de cellules qui contient les données variables ?

Cellules	Explications	Formules
F12	Il s'agit du prix de vente remisé HT	
I12	Le tarif Pose est fonction de la taille des pneus en pouces et du nombre de pneus posés.	

PLANIGRAMME ATELIER Semaine .. du .. au .. janvier 2012

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM
Patrick	F DUPONT	F JACAUD							PC DAVID PC RACHID			
Yvan	JC DANU	JC DANU	JC DANU	JC DANU	JC DANU	JC DANU						
Bruno			CD DIESNIS	CD DIESNIS								
Bernard		PC ADAM PC OZOUF										
Laurent (apprenti)		R TURGIS F DENIS										

LÉGENDE Freins : **F** - Révision : **R** – Pré-contrôle : **PC** - Courroie de Distribution : **CD** - Joint de Culasse : **JC**
: Formation : **FO** - Congés : **CO**